

bien vivre

Domaine d'étude de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »

Séminaire « (In-)hospitalité des lieux ? »

Mémoires 2020-2021



TINY – HOUSES : une réponse au sans-abrisme et au mal-logement



Source : Quatorze

Mémoires 2020-2021

Séminaire « (In)hospitalité des lieux ? »,
département de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »,
École nationale supérieure d'architecture de Marseille,
184, avenue de Luminy, case 924,
FR-13288 Marseille Luminy, CEDEX 9

Équipe encadrante :
Fleur Beauvieux, Matthieu Duperrex, Jean-Marc Huygen,
Nadja Monnet, Julia Rostagni et Arnaud Sibilat.

© textes et photos : auteur-e-s, sauf mentions.
© photo de couverture : d'après Léa Pizzanelli.

Voir les autres travaux du séminaire :

<https://www.marseille.archi.fr/enseignements/productions-pedagogiques-de-lensam/de4/in-hospitalite-des-lieux/>

Camille NIVELLE

SOMMAIRE

Introduction	7
1. L'esprit des <i>tiny-houses</i> : qu'est-ce que c'est ?	9
1.1. Le nomadisme : l'origine des <i>tiny-houses</i> ?	
1.2. Une définition des <i>tiny-houses</i>	
1.3. Les précurseurs et événements catalyseurs	
1.3.1. Les précurseurs	
1.3.2. Les événements catalyseurs	
2. <i>Tiny-houses</i> et sans-abrisme / mal-logement : quels horizons ? ...	19
2.1. Accueillir une <i>tiny-house</i> dans son jardin : The Block	
2.2. Adapter une <i>tiny-house</i> pour une famille ou un village : Tiny100	
2.3. Déplacer une <i>tiny-house</i> selon une offre d'emploi : Un Toit vers l'Emploi	
2.3.1. Le projet	
2.3.2. Un témoignage	
Conclusion	31
Bibliographie	33

RÉSUMÉ / Depuis le début du 21^e siècle, le mouvement des *tiny-houses* prend de l'ampleur. Littéralement « minuscule-maisons » en français, ce nouveau type de logement s'inspire des habitats nomades.

Elles sont composées de bois et construites sur remorque. D'une vingtaine de mètres carrés, leur petite taille leur offre une mobilité, une autonomie en énergie et un coût moindre.

Ces nombreux avantages leur ont permis de se développer en quelques années, suite à des catastrophes naturelles et financières, d'abord aux États-Unis puis en Europe. Les *tiny-houses* se sont montrées attractives afin de construire rapidement des logements pour les sinistrés face à des logements sociaux de mauvaises qualités. Elles offrent le confort et l'économie en termes d'achat de nouveau logement, tout en assurant une pérennité et une stabilité à ses occupants.

Ce nouveau mode d'habitat tend à devenir l'une des solutions de logement d'avenir face aux crises économiques, écologiques et sociales que nous connaissons. Le problème du sans-abrisme et du mal logement est aujourd'hui très présent, tous pays confondus y compris dans des régions du monde dites développées.

L'esprit des *tiny-houses* est repris de plus en plus par des entreprises et associations à des fins humanitaires. Plusieurs exemples dans le monde montrent alors une diversité d'adaptation de ces *tiny-houses* dans des situations variées avec un but commun, aider les personnes démunies à se loger ou se reloger décemment.

MOTS-CLÉS

Tiny-house
Sans-abrisme
Mal-logement
Architecture de demain
Écologie
Économie
Autonomie

Introduction

Dans un contexte mondial où la population augmente de plus en plus rapidement et où la finitude des ressources est désormais clairement reconnue, les générations d'architectes actuelles et à venir se doivent de prendre en compte ces enjeux dans leurs futures professions. Les crises mondiales que nous connaissons aujourd'hui, qu'elles soient économiques, écologiques, sociales et plus précisément migratoires, amènent à réfléchir.

C'est au cours de mes études d'Architecture, que j'ai pris conscience que le métier d'Architecte pouvait aussi participer à ces enjeux. J'ai toujours voulu faire de ma future profession, une contribution au monde de demain. Et c'est à travers le logement que je souhaite y prendre part. C'est en effet, parmi différents projets analysés durant mes études que mon goût pour le logement et mon questionnement sur son avenir se sont développés.

En faisant des recherches sur des projets d'architecture de surfaces « minimales », je découvre le concept des *tiny-houses*. Cette découverte, quelque peu tardive, réveille ma curiosité et ma vision d'architecte. Ces micro-maisons sont de par leur taille économiques et écologiques. Elles sont également mobiles et le plus autonomes possibles. Ce type de logement correspond à l'image que je me fais de mon futur métier en lien avec mes convictions écologiques. Il m'intéresse encore davantage lorsque je visionne un reportage sur *Un Toit vers l'Emploi*, du réseau social Brut, concernant le relogement de sans-abris grâce à

des *tiny-houses* à Rouen. Le sujet de mon mémoire est alors trouvé. Ma motivation à participer à la conception d'habitat de demain en tant que futur architecte et à répondre aux crises actuelles se rejoignent. Nous nous demanderons ici : En quoi le concept des *tiny-houses* peut être une alternative au sans-abrisme et au mal-logement ?

Ce mémoire propose donc dans un premier temps, de montrer comment ce mouvement des *tiny-houses* a vu le jour. Nous verrons que l'historique de ces micro-maisons est déterminant dans l'évolution des projets actuels. Puis, dans un second temps, nous explorerons la faisabilité des *tiny-houses* en tant qu'habitat d'avenir pour les personnes mal-logées ou sans logement.

Ce sujet étant vaste, ces micro-maisons peuvent être sujettes à plusieurs courants de pensées. En effet, certains usagers considèrent ces micro-maisons comme un mode de vie à part entière, adapté à leurs convictions économiques, écologiques et sociales tout en offrant un confort de vie optimale. Ce sujet a été traité par Léa Gagliardini (2019), entre autres. Dans mes réflexions, ce texte a été source d'inspiration mais contrairement à elle, j'ai décidé de me concentrer sur la question du sans-abrisme et du mal-logement, en poursuivant la réflexion d'*Un Toit vers l'Emploi*. Sans prétendre à l'exhaustivité, je présente des cas d'étude que j'ai sélectionnés en fonction de critères que je détaille dans la deuxième partie de ce travail.

1. L'esprit des *tiny-houses* : qu'est-ce que c'est ?

Avant de parler des *tiny-houses* comme solutions alternatives au sans-abrisme et au mal-logement, il est important de se pencher sur l'histoire de ce concept et d'éclaircir certains termes utilisés dans ce mémoire et les limites de celui-ci. Ainsi, je présenterai tout d'abord, par une approche chronologique et en les évoquant brièvement, certains moments de l'histoire du nomadisme et plusieurs types d'habitats qui ont pu être source d'inspiration dans le développement des *tiny-houses*.

Assurément, il y a énormément de faits à convoquer sur le mode de vie des nomades et de leurs divers habitats et il n'a pas toujours été facile de sélectionner les informations qui sont données plus bas. Les questions de mobilité, de matérialité et de mode de vie ont été, entre autres, mes critères de sélection.

D'autre part, il m'a semblé important d'éclairer par le biais de références architecturales les origines de ce mouvement, à travers le monde. J'ai pour cela sélectionné des modèles, parmi un grand nombre de projets, qui font le plus écho au concept des *tiny-houses*. Dans cette partie, je proposerai également une définition de la micro-maison afin de clarifier ce terme.

1.1. Le nomadisme : l'origine des *tiny-houses* ?

Depuis la nuit des temps, l'Homme à travers le monde a su s'adapter à son environnement pour s'abriter. Il a pris en compte le contexte géographique et climatique et a aménagé son habitat selon ces contraintes.

D'après le Dictionnaire Larousse (en ligne, 2020), le nomadisme est un « *Genre de vie caractérisé par le déplacement des groupes humains en vue d'assurer leur subsistance.* » En effet, afin qu'ils puissent survivre, ces groupes humains devaient se déplacer pour trouver de la nourriture en permanence selon les saisons. La notion de mobilité rentre alors en compte et amène à différentes formes d'habitats. Il n'y a pas d'évolution claire de ces habitats nomades, ils ont été inventés et créés en parallèle selon les régions du monde. Chaque peuple nomade a son propre environnement, son propre climat et surtout sa propre culture.

Nous retrouvons alors des habitats distincts, classifiés en trois grandes familles, selon Denis Couchaux (2011) : les huttes, les tentes et les roulottes. D'après son étude, les huttes correspondent le moins à un abri nomade car elles se définissent comme des habitats éphémères, pour seulement quelques jours et sont fabriquées avec les matériaux et éléments environnants. Elles ne sont pas déplacées mais construites sur place. Pour illustrer ces propos, nous pouvons prendre l'exemple des huttes coniques des Apaches au Mexique ou les igloos des Inuits dans les régions de l'Arctique (FIG.1).

Les tentes, quant à elles, sont mobiles et démontables. C'est le mode de logement le plus utilisé par les nomades de par le monde. Là encore, chaque peuple élabore sa propre tente, principalement selon ses matériaux, ses techniques constructives et ses croyances. Cela passe par des tentes « classiques » de type polygonales souvent en Afrique du Nord, par les yourtes en Mongolie ou encore les tipis des plaines d'Amérique du Nord (FIG.2).

Enfin, la dernière grande famille correspond aux roulottes. Développée à l'origine par les Tziganes, cette



FIG.3. Roulottes de Tziganes
(Source : Olivier Borchet).

FIG.1. Igloo d'Inuits
(Source : Britannica).



FIG.2. Tipis d'Amérindiens
(Source : douce cahute).



forme d'habitat arrive bien plus tard, au milieu du 19^e siècle. Ce peuple, contrairement à d'autres populations qui étaient contraintes de trouver de quoi se nourrir ou nourrir leurs troupeaux, avait comme objectif de découvrir l'Occident en empruntant des routes. Ces nomades avaient donc besoin d'habitats plus solides. Les Tziganes avaient également pour vocation de découvrir et de vivre en relation avec la nature (FIG.3).

C'est d'ailleurs cette relation à la nature qui regroupe les divers habitats nomades. Le lien direct avec celle-ci est prédominant. Les nomades vivent la plupart du temps à l'extérieur de leur logement et composent celui-ci d'éléments naturels. Les huttes, tentes ou même roulottes initialement sont faites, pour la plupart, en bois et/ou avec des fibres végétales et animales.

De plus, la sobriété et le minimalisme de ces espaces définissent aussi l'habitat nomade. Il doit pouvoir se transporter ou du moins se déplacer facilement, avec le minimum d'objets et de biens. Les nomades n'accumulaient pas et préféraient s'ouvrir davantage sur l'extérieur et l'environnement proche.

1.2. Une définition des *tiny-houses*

Tiny-house signifie littéralement en français, « minuscule-maison ». Nous pouvons donc l'interpréter comme une maison plus petite qu'une maison typique. Cela reste néanmoins une interprétation propre à chacun, relative selon le pays, la culture et la classe sociale. Par exemple, la taille d'une maison moyenne aux États-Unis n'est pas la même qu'en France ou comme une personne de classe aisée n'a pas la même vision sur la taille de sa maison qu'une personne de classe plus modeste.

Tiny House France (en ligne, 2019) la définit ainsi : « *Micro-maisons pouvant être sur roues ou sur fondations. L'esprit est la réduction d'espace en ayant une vie simple. La surface d'une tiny-house est comprise entre 10 m² et 45 m².* » Là encore, c'est une description laissant place à plusieurs interprétations, amenant à des tailles de logements très variables.

Selon plusieurs recherches et références, j'ai pu constater qu'il y avait, tout du moins en France, un modèle de *tiny-house* plus populaire et donc plus répandu. C'est ce modèle que je vais vous présenter en y indiquant ses spécificités et contraintes.

Les *tiny-houses*, en France, correspondent le plus souvent à une superficie d'une vingtaine de mètres carrés avec mezzanine. Au sol, elles ne font qu'une dizaine de mètres carrés, et seulement 0,5 m² si elles sont surélevées par quatre chandelles.¹ La construction de ces maisons sur remorque entraîne certaines contraintes. En effet, le poids et les dimensions extérieures de la *tiny-house* doivent s'adapter aux normes routières. En France, d'après les services publics, la remorque ne doit pas dépasser 12 mètres de long et 2,5 mètres de large avec un poids total (remorque + maison) d'environ 3 tonnes. Outre cela, la grande majorité des ponts a une hauteur inférieure à 4,30 mètres, il est conseillé de construire une *tiny-house* sur remorque avec une hauteur totale de 4,20 mètres. Pour voyager en Europe, la hauteur des ponts n'exécède pas 4 mètres, c'est une autre exigence à prendre en compte.

Cet habitat a la particularité d'être fixé sur une remorque et donc d'être totalement mobile et déplaçable rapidement. Néanmoins pour la plupart, cette mobilité n'est pas quotidienne. Ce terme est utilisé pour décrire un habitat permanent. Il n'est pas utilisé

1. Une chandelle en architecture est : Moellon disposé verticalement. Petit étai vertical (<https://www.editions-eyrolles.com/Dico-BTP/definition.html?id=1990>).

dans un cadre de loisir ou de congés. D'après la législation française, il faut faire la différence entre un habitat mobile et un habitat mobile de loisir. Si l'habitat est utilisé comme lieu de vacances, il n'est pas considéré comme une réelle habitation et ne fait donc pas l'objet des mêmes droits.

La mobilité de ces habitats engendre aussi des questions sur leur autonomie et leur autosuffisance. En effet, de par leur structure autoportante, il n'y a ni fondations ni raccordements en eau ou en électricité à la ville. Cette notion est très importante d'un point de vue de la liberté de mouvement mais aussi d'un point de vue écologique. Les usagers génèrent et gèrent leur propre eau potable, chauffage et électricité. Selon mon point de vue de future architecte, je trouve que cette notion est sûrement la plus importante. Le circuit court permet une meilleure gestion des ressources et un impact moindre sur l'environnement. C'est d'ailleurs cet aspect qui m'a le plus attiré vis-à-vis de ces nouveaux habitats et que je considère comme solution face aux crises économiques et écologiques que nous connaissons.

Aussi, les *tiny-houses*, contrairement à d'autres habitats mobiles, ont une très bonne isolation thermique et sonore, à l'instar même des maisons « typiques ». Elles proposent un confort et une qualité de vie quotidienne optimale pour leurs usagers. Ce sont ces notions que Léa Gagliardini (2019) aborde dans son mémoire. Elle montre à travers une étude sur le confort, dans sa définition la plus large et grâce à des témoignages que ce type d'habitat « offre un confort thermique égal voire supérieur à beaucoup de logements ». Elle défend cependant l'idée que d'un point de vue confort psychologique et matériel, les *tiny-houses* ne correspondent pas à tout le monde.

Enfin, le mouvement des *tiny-houses* rejoint le

nomadisme selon plusieurs critères : son idée de mobilité de l'habitat, son retour à l'essentiel, sa proximité avec la nature et sa conception essentiellement naturelle. En effet, la *tiny-house* se rapproche surtout de la roulotte. C'est un habitat mobile, solide, sur roues, fabriqué à partir de bois avec un impact sur l'environnement moindre de par sa petite superficie. C'est une manière d'habiter toutefois plus moderne, correspondant davantage aux critères actuels du logement. Elle fait le lien entre un habitat nomade et une maison typique « fixe ».

La proximité avec la nature est très présente dans la conscience collective des habitants des *tiny-houses*. L'écologie et l'économie de l'espace sont des moyens de tendre vers une vie plus minimaliste, avec peu d'objets, en se contentant de moins. C'est donc bien plus qu'un mode d'habitat, c'est aussi un style de vie à part entière.

1.3. Les précurseurs et événements catalyseurs

Si nous reprenons la définition que nous avons donné d'une *tiny-house*, ce n'est finalement qu'une maison en bois transportable sur remorque avec une superficie moindre. Au cours du 20^e siècle, nous retrouvons alors plusieurs exemples qui répondent à ces critères et qui ont possiblement influencé le mouvement des *tiny-houses*. Nous donnerons ici en aperçu des projets qui ont vu le jour et qui se rapprochent de cette définition, d'après diverses références que j'ai recensées.

1.3.1. Les précurseurs

Dans un contexte de guerre mondiale et de relogements de sinistrés, plusieurs projets présentent au début du 20^e siècle des maisons préfabriquées et démontables, en bois.

Le Chalet Vibo de l'architecte André Sorin est dévoilé lors du 4^{ème} salon de l'Habitation à Paris en 1939. Il s'agit d'une petite maison de vacances de 35 m², totalement équipée et fabriquée en usine grâce à des éléments standardisés.

Jean Prouvé crée sa Maison Démontable pendant la Seconde Guerre Mondiale (FIG.4 & 5). Il en existe plusieurs, de tailles différentes (6x6, 6x9, 8x8, 8x12m). Ces maisons ont systématiquement les mêmes caractéristiques constructives. Elles sont en bois composées d'éléments préfabriqués qui facilitent leur réutilisation et leur adaptation à d'autres maisons. Elles peuvent être assemblées en une journée par quatre personnes et assurer un confort de vie satisfaisant. Ces projets seront d'ailleurs commandés par le ministre de la Reconstruction lors de la Libération pour les sinistrés de la Lorraine et des Vosges. Jean Prouvé n'est pas seul dans l'élaboration de ces maisons démontables, il travaille souvent avec Pierre Jeanneret.



FIG.4 & 5. Maison Démontable 6x6 de Jean Prouvé (Source : Patrick Séguin).



Cet autre architecte et designer propose en 1945 un projet de maison transportable sur remorque : la 101. Afin de concevoir ce projet, il s'inspire du concept imaginé par son cousin Le Corbusier quelques années auparavant. L'objectif est d'apporter le plus rapidement possible des habitations provisoires pour les sinistrés de guerre. Il propose alors une maison déplaçable en un seul voyage grâce à une remorque tout en respectant les dimensions et les charges autorisées par la législation routière. D'une superficie de 6x8x20m, cette maison est conçue avec une partie centrale fixe qui accueille les installations principales (cuisine, salle d'eau, etc.) et permet le contreventement de la maison. Les autres éléments sont déplaçables ou amovibles et facilitent donc le transport et le temps de montage.

Durant cette période, d'autres projets de maisons se développent, en particulier aux États-Unis. En effet, le gouvernement américain démarre en 1942 la conception et la construction d'habitations transportables. La Commission nationale de l'habitation (*National Housing Agency*) et ses architectes proposent des demi-maisons suffisamment solides pour être transportées sur des routes accidentées. Les deux parties de la maison sont ensuite reliées au niveau du plancher et du toit.

1.3.2. Les événements catalysateurs

Tous ces projets peuvent s'apparenter aux prémisses des *tiny-houses*. Plusieurs points se rejoignent comme la matérialité, le transport et le dimensionnement d'une maison. De plus, ces exemples mettent en lumière un confort optimal malgré une superficie restreinte. Imaginées comme de véritables maisons, elles offrent aux usagers une qualité de vie certes plus modeste par rapport au reste de la société, mais qui permettent une plus grande liberté de mouvement.

C'est cette notion-là qui a donné l'idée à Jay Shafer de concevoir sa propre maison transportable (FIG.6). En 1999, il construit lui-même sa maison totalement en bois, avec une surface de 9 m² et un coût de 5 000 dollars. Elle fait office de première *tiny-house*. Il met ensuite les plans de sa maison sur Internet et crée en 2002 avec trois autres collaborateurs, la Tumbleweed Tiny House Company, première entreprise à construire et vendre ces micro-maisons sur roues. Le mouvement des *tiny-houses* est amorcé.

Puis, plusieurs événements aux États-Unis vont l'accélérer et donner une plus grande visibilité à ces constructions profitant d'une fabrication rapide, avec des matériaux de récupération tels que le bois.

FIG.6. Jay Shafer devant sa *tiny-house*
(Source : matinyhouse.com).



FIG.7. Après le passage de l'ouragan Katrina
Source : Olivier Borchet



FIG.8. Une FEMA Trailer
(Source : Science History Institute).

En 2005, l'ouragan Katrina (FIG.7) provoque le décès de plus de 1 800 personnes, des dégâts allant jusqu'à 81 milliards de dollars et une inondation couvrant plus de 80 % de la Nouvelle-Orléans (Planchon, 2010 : 67). Des FEMA trailer (FIG.8) sont alors mises en place par le gouvernement américain pour reloger temporairement la population sinistrée. Ces FEMA trailer (*Federal Emergency Management Agency*) sont des mobile-homes *low cost* sur remorques destinés à offrir un abri temporaire plus solide et plus confortable qu'une tente. Ils sont déployés à chaque catastrophe naturelle. Près de 145 000 sont acheminées suite à cet ouragan, un chiffre conséquent par rapport aux autres catastrophes qu'ont connu les États-Unis. Cependant dès 2006, des rapports fédéraux vont dénoncer la présence de toxicité à l'intérieur de ces logements d'urgence suite à une mauvaise réalisation et à l'utilisation de matériaux de faibles qualités.

De nombreux sinistrés préfèrent alors vivre dans une *tiny-house* plutôt que dans un FEMA ce qui suscite un intérêt plus large pour ce mode d'habitat.

En 2008 la crise financière des *subprimes* provoque là encore une nouvelle crise de logements. En effet, de nombreuses familles perdent leur maison faute de pouvoir rembourser leur crédit. Les *tiny-houses* bénéficient alors d'une plus grande visibilité en proposant une alternative économique et écologique à l'habitat dit traditionnel.

L'augmentation de la taille des logements va de pair avec la hausse des prix de construction. Face à ce constat, certaines personnes tendent à revenir à l'essentiel et souhaitent habiter de plus petits logements. Les *tiny-houses* présentent l'opportunité de se reloger en urgence mais aussi d'économiser et d'échapper aux emprunts immobiliers. Néanmoins, la

grande majorité de la population n'est pas prête à accepter de vivre dans un espace plus réduit, attachée à la société de consommation et habituée à valoriser son statut social par la taille de son logement.

En France, l'arrivée de ce mouvement est beaucoup plus tardive qu'aux États-Unis. Il est de plus en plus médiatisé et certaines entreprises de construction commencent à se développer.

La première *tiny-house* française est construite en 2013 par Yvan Saint-Jours, Bruno Thiéry et Michaël Desloges (FIG.9). Cette idée vient à l'origine de Yvan Saint-Jours, rédacteur en chef du magazine *La Maison écologique* et en contact avec l'américain Jay Shafer afin d'écrire un article sur les petits habitats. Il décide alors de réaliser à son tour sa propre maison, influencé et conquis par celle de Jay. Ses deux collaborateurs prennent ensuite la décision de créer la première entreprise française de *tiny-house*: « La Tiny House ». Dans une démarche la plus écologique et économique possible, ils souhaitent créer des « *minuscules maisons sur roues pour des personnes qui veulent aller à l'essentiel.* » (Yvan Saint-Jours, 2016).

D'après cette présentation historique, nous pouvons d'ores et déjà remarquer que le concept des *tiny-houses* apporte une réponse à une forme de mal-logement à l'issue d'un problème social. Les sinistrés de catastrophes naturelles ou encore les personnes en situation de précarité cherchent à trouver des solutions pour se reloger. Les *tiny-houses* leur offrent alors le confort et l'économie en termes d'achat de nouveau logement, tout en leur assurant une pérennité et une stabilité.

Pour la suite, nous pousserons donc l'analyse sur cette relation entre *tiny-house* et mal-logement, en cherchant à démontrer si cet habitat peut proposer une alternative durable.

FIG.9. Première *tiny-house* française par Yvan Saint-Jours
(Source : matinyhouse.com).



2. *Tiny-house* et sans-abrisme / mal-logement : quels horizons ?

Le problème du sans-abrisme et du mal logement est aujourd'hui très présent, tous pays confondus y compris dans des régions du monde dites développées. Il met en lumière diverses questions et problématiques concernant la crise du logement : l'augmentation de la population, le manque de place au sein des villes ou villages et les flux migratoires. Ces interrogations participent à l'évolution des pensées et questionnent sur les futures manières d'habiter.

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises et d'associations adaptent ces *tiny-houses* à des fins humanitaires en réponse au mal logement. Cette deuxième partie s'appuiera donc sur trois projets distincts qui m'ont particulièrement marqué. Au travers d'un grand nombre d'autres références, celles-ci me semblent les plus importantes à aborder. Chacun des projets propose une idée d'intervention différente, avec un but commun, aider les personnes démunies à se loger ou se reloger décemment. Le choix de ces trois exemples repose également sur leur localisation. Je tends à montrer l'étendue des possibilités et donc à démontrer l'adaptabilité de ces *tiny-houses* d'une part dans le monde de demain et d'autre part au sein de pays différents.

De plus, il est nécessaire de souligner que les législations divergent selon le pays dans lequel le projet est initié. Certains pays sont plus ouverts que d'autres face à cette nouvelle façon d'habiter. Cependant, nous analyserons uniquement l'aspect projet sans

énoncer les lois et réglementations de la zone d'intervention.

2.1. Accueillir une *tiny-house* dans son jardin : The Block

Le projet *The Block* est une initiative de l'association *Facing Homelessness* présente à Seattle aux États-Unis. Le nombre de sans-abris dans cette ville ne cesse de croître. Un rapport de *One Night Count* qui chaque année s'y déplace afin d'évaluer leur nombre (que ce soit dans la rue, les tentes, les voitures, les squats, etc.) montre qu'entre 1999 et 2015, il a presque doublé passant de 5 900 à 10 300 personnes.

Face à ce constat, Rec Hohlbein, architecte et fondateur de *Facing Homelessness*, décide d'inviter des personnes sans domicile fixe dans son agence d'architecture afin de comprendre leur histoire et d'évoquer leur situation. Très rapidement il partage ces rencontres sur les réseaux sociaux afin de renverser les stéréotypes et de mettre sur le devant de la scène les problèmes sociaux de Seattle.

En 2013, il crée une organisation à but non lucratif avec l'aide de sa fille Jenn LaFreniere elle aussi architecte, de quelques employés et d'une petite communauté. *Facing Homelessness* se développe et propose aujourd'hui plusieurs interventions comme un lieu de connexion entre les membres de l'association et les personnes en situation d'itinérance. Ce groupement offre la possibilité de manger ensemble au chaud, de discuter, de recevoir des vêtements ou encore de mettre en place des actions de nettoyage sur des campements de fortune de la ville.

L'une des interventions -la plus fondamentale- est celle du projet *The Block* (FIG.10). Lancée en 2017, son



FIG.10 & 11. Une des *tiny-houses* réalisée dans un jardin (Source : The Block).



but est de réduire le nombre de sans-abris en proposant un projet d'implantation de *tiny-houses* dans les cours ou jardins de propriétaires, plutôt que des projets de construction d'immeubles HLM mis en place par la ville.

Selon leur page web, l'approche du projet *The Block* repose sur 5 points : l'intégration, la durabilité, le confort, le soutien et l'accessibilité. En construisant des maisons pour les personnes sans-abris dans les arrière-cours résidentielles, le projet *BLOCK* favorise l'intégration interclasse et l'inclusion sociale. Ces maisons sont construites dans le respect de l'environnement, en l'impactant le moins possible tout en proposant une qualité de vie et un confort optimal pour offrir une stabilité aux nouveaux résidents. Ceux-ci sont, de plus, accompagnés tout au long de leur nouvelle vie grâce à des services sociaux et des hôtes impliqués dans leur parcours. Enfin, ce projet a pour but de proposer un coût de logement le plus bas possible, en profitant aussi de la gratuité du terrain.

Depuis son lancement, plus de 100 ménages ont répondu positivement à ce projet afin de construire une unité d'habitation individuelle dans leur cour et de laisser un sans-abri y vivre. Les propriétaires peuvent facilement imaginer accueillir ces futurs *tiny-houses* de par leur petite taille. Grâce à leurs 12 m², elles n'empiètent pas sur la totalité du terrain et laissent la possibilité aux propriétaires de profiter de leur jardin. Qui plus est, elles sont conçues pour laisser la plus petite empreinte possible à tous les niveaux, de leur petite taille à leur efficacité écologique. Chaque maison est équipée de panneaux solaires et possède son propre chauffe-eau, des toilettes sèches et un compost.

L'importance du bien-vivre et de l'esprit de solidarité est primordiale pour ce type de projet. *Facing*

Homelessness prend en compte non seulement l'avis du propriétaire mais également l'accord de tout le quartier et rassemble les avis politiques entre résident et nouveau locataire. Ce projet permet aussi de signer un bail foncier avec le propriétaire afin que la *tiny-house* soit retirée s'il décide de vendre son logement et donc son terrain. L'aspect mobile de cet habitat est donc très avantageux pour ce type de projet. De plus, un suivi médical est mis en place pour les nouveaux arrivants en particulier pour les mères et leurs enfants.

Actuellement une dizaine de maisons est habitée et au total cinquante propriétaires ont accepté ce projet sur leur terrain avec des maisons en cours de réalisation (FIG.11). Les résidents peuvent rester dans leur nouvelle maison tant qu'ils le souhaitent et l'absence de frais initiaux, que ce soit pour le propriétaire ou le locataire, rend le programme accessible. Par la suite, le locataire paie un loyer correspondant à 30 % de ses revenus qui est réparti entre le propriétaire, un programme d'entretien et le financement de nouvelles *tiny-houses*. Le projet tend à devenir, dans un futur proche, autonome économiquement.

Facing Homelessness souhaite étendre ce projet dans tout le pays et que le bouche à oreille entre voisins et entre quartiers se fasse positivement en incitant d'autres propriétaires à y participer.

2.2. Adapter une *tiny-house* pour une famille ou un village : Tiny100

L'architecte M.Van Bo Le-Mentzel et son collectif *Tinyhouse University*, créent en 2015 le concept Tiny100. Ce sont des micro-maisons réparties dans plusieurs rues de Berlin en Allemagne et mises à disposition pour des personnes dans une situation précaire de logement (FIG.12).

FIG.12. Une *Tiny100*
(Source : Tiny House University).



Elles sont louées 100€ par mois et proposent tout l'équipement d'une maison : une cuisine, une salle d'eau, un bureau, un canapé, un lit et ainsi qu'un poêle à bois. Ce projet fait partie d'une recherche et d'une initiative politique de logement : *Co-Being House*. Le but est d'amener la discussion sur les logements abordables, ce qui n'est pas souvent le cas dans les grandes villes.

Ces *tiny-houses* de 6,4 m² soit 2x3,20m peuvent s'assembler entre elles afin d'accueillir par exemple une famille. La hauteur sous plafond étant de 3,60m, elle permet de doubler la surface de plancher en mettant en place une mezzanine. De plus, les murs sont étudiés afin d'être amovibles pour élargir les espaces. Ainsi, ces *tiny-houses* peuvent s'agrandir en longueur mais aussi en hauteur. Tout est réfléchi afin d'optimiser l'espace et être le plus fonctionnel possible. Une étagère se transforme en bureau, un placard accueille un lit, un miroir à côté d'une fenêtre double l'effet lumineux, etc (FIG.13). Selon l'architecte berlinois (en ligne, 2018), « *Ce n'est pas l'espace qui nous manque mais l'imagination* ».

Dans la continuité de ces *tiny-houses*, M.Van Bo Le-Mentzel, avec l'aide de son collectif, étend ce projet en créant un village sur les terrains des archives du Bauhaus de Berlin. Ce village réunit plusieurs unités de logement d'une dizaine de mètres carrés et propose différentes fonctions. C'est une expérimentation sur les espaces minimes et la question des réfugiés. Des étudiants et designers y participent afin de démocratiser le mouvement des *tiny-houses* et habitats minimes comme solution future.

Ils se regroupent au sein de la *Tinyhouse University* pour concevoir et construire plusieurs modules fonctionnant comme une maison. Certains modules

proposent des espaces communs, d'autres sont plus intimes, chaque locataire bénéficiant de sa propre chambre et salle de bain. Il existe ainsi des espaces de *co-working*, d'autosuffisance, de partage, de petites restaurations et des ateliers ouverts proposant différents thèmes dont celui sur la construction de sa propre micro-maison. Ainsi, la journée ces espaces sont ouverts à tous pour discuter, boire un café, lire et se retrouver et le soir chaque *tiny-house* peut loger un sans-abri et lui offrir un lit.

Ce village a eu une durée de vie éphémère d'un peu plus d'un an. La mobilité de ces *tiny-houses* a permis de les déplacer facilement et rapidement et ainsi de redonner le terrain à l'école, tel quel. Depuis 2018, il a laissé place à d'autres interventions, mais a proposé temporairement à l'évolution du logement de demain. Il était ouvert à tous, que ce soit des visiteurs des archives du Bauhaus, des familles du quartier ou encore à des innovateurs engagés. Il a permis de montrer les quartiers sociaux de manière créative et dans l'air du temps.

L'architecte cherche aujourd'hui à concrétiser cette idée sur du long terme. Une entreprise de construction de logements rattachée à l'Église y travaille et tente de trouver des terrains d'accueil qui sont inutilisés et « dorment » en ce moment.

2.3. Déplacer une *tiny-house* selon une offre d'emploi : Un Toit vers l'Emploi

2.3.1. Le projet

En 2018, Franck Renaudin fonde *Un Toit vers l'Emploi* afin de proposer un toit aux personnes en situation de rue sur la métropole de Rouen, en tout premier lieu (FIG.14). Ensuite il envisage de les accompagner dans leur recherche d'emploi, grâce notamment à la

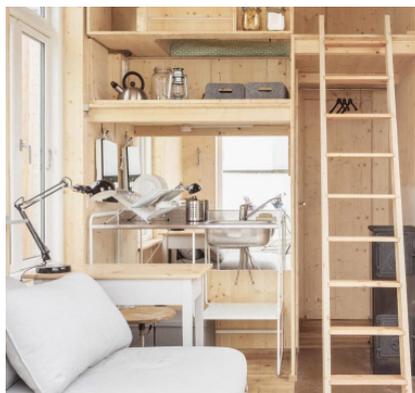


FIG.13. Intérieure d'une *Tiny100* (Source : Tiny House University).



FIG.14. Une *tiny-house* d'Un Toit vers l'Emploi (Source : Alex).

mobilité de leur maison.

En effet, ce projet repose sur le concept de *tiny-house*. Franck a découvert cette nouvelle forme d'habitat dans un article de magazine *La Vie* et a réalisé la façon dont il pourrait répondre à plusieurs impératifs pour aider les sans-abris. L'idée est de pouvoir offrir un toit « mobile » qui peut aller au grès des recherches d'emplois. Ainsi le locataire peut saisir des opportunités de travail dans une zone plus large que sa simple localisation. La définition du nomadisme donnée plus haut nous permet de rebondir sur la relation qu'effectue Franck entre la notion de lieu de vie et la notion d'habitat.

De plus, certains modes de réinsertion sont longs et périlleux. Les personnes en situation précaire ont besoin d'aide sur le long terme. Un accompagnement plus important est nécessaire afin qu'elles s'intègrent socialement et professionnellement.

C'est pourquoi ce projet s'accompagne d'un lieu d'accueil de jour, *La Case Départ* où différents acteurs proposent leurs services aux personnes dans le besoin, qu'ils soient acteurs publics, privés ou citoyens de la ville. Ce lieu tend à devenir « une référence de solidarité, d'humanité et de capacité à anticiper les grands enjeux de demain en matière d'inclusion » (Renaudin, 2019, sp.). Chacun peut venir se mettre au chaud, boire un café et échanger. C'est un lieu convivial proposant une écoute sociale. L'intention est également de retrouver dignité et confiance pour ces sans-abris « abîmés » par le temps et leur situation.

Il existe aujourd'hui une cinquantaine de fabricants de *tiny-houses* en France avec un coût de construction allant de 2 à 4 000€ le mètre carré, ce qui reste bien trop coûteux. Franck et son équipe ont pour objectif de le réduire afin de favoriser le développement d'Un Toit vers l'Emploi et donc d'augmenter le nombre de

tiny-houses à Rouen. Cette réduction est possible grâce à la création d'un circuit court en termes de matériaux et de construction. Les micro-maisons sont produites localement afin de répondre un maximum aux enjeux écologiques et économiques. Ce programme a donc sa propre entreprise de construction, uniquement pour le public cible.

Le projet débute en juin 2019 avec la réalisation de deux premières *tiny-houses*, qui sont livrées en janvier 2020. Elles sont ensuite placées sur un terrain prêté par la ville de Rouen pendant 3 ans. C'est un parc au rez-de-chaussée d'une résidence pour personnes âgées. Ces deux nouveaux logements sont occupés par Vincent et Alexandre, quelques mois plus tard.

Vincent n'est pas un sans-abri mais vit dans un logement insalubre et Alexandre a vécu presque un an sans domicile. Franck les a rencontrés, pour l'un dans un salon d'exposition pour son projet et pour l'autre dans un restaurant social de la ville, *La Chaloupe*.

2.3.2. Un témoignage

J'ai eu l'occasion d'interviewer Alexandre, que nous appellerons dorénavant Alex. Grâce à Franck, j'ai pu lui poser quelques questions sur l'adaptabilité de ce type d'habitation pour les sans-abris et comprendre son parcours ainsi que son ressenti. Je mettrai en avant les parties les plus percutantes et intéressantes de notre entretien de plus de deux heures afin d'obtenir un avis concret sur ces questions.

Alex a 43 ans et s'est retrouvé à la rue suite à une dépression. Il travaillait en logistique pharmaceutique et gagnait bien sa vie (2 500€ net par mois). Ne pouvant plus payer son loyer suite à son licenciement, il décide de tout quitter et de se rendre à Rouen, avec

seulement quelques vêtements et quelques livres. Il dort la première nuit sous un pont et passe de squats en squats pendant presque un an.

Après quelques jours, il découvre plusieurs associations et lieux où les sans-abris de la ville peuvent bénéficier d'un repas gratuit chaque jour de la semaine (froid en semaine et chaud le week-end). Des « maraudes » composées de volontaires et bénévoles distribuent des repas, des vêtements et des couvertures. Cependant, ces organismes ne sont pas en mesure d'accompagner les personnes démunies pour les aider à trouver un logement ou un emploi. Épisodiquement, Alex dort dans des foyers uniquement ouverts la nuit. Il a pris l'habitude de se rendre à *La Chaloupe* et au *Carrefour des Solidarités*, afin de manger gratuitement, de discuter et de partager.

C'est dans un de ces lieux que Franck vient présenter son projet devant une trentaine de sans-abris. Alex est le seul à le rencontrer à la fin de son intervention, montrant son intérêt pour intégrer son programme. Franck organise alors une entrevue et propose à Alex d'habiter une des deux *tiny-house* du projet. En parallèle, grâce à Nathalie une bénévole, il retrouve un emploi. Il commence à travailler dans un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) le 24 Février 2020 et quelques jours plus tard dans sa nouvelle maison. Grâce à son travail, il verse 10 % de son revenu mensuel et suit une formation afin d'obtenir le diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) que lui finance l'EHPAD.

Concernant sa nouvelle vie, Alex est très reconnaissant envers toutes les personnes qui l'ont aidé et lui ont tendu la main, « *Ça fait longtemps que je me suis pas senti aussi bien* ». Il a très vite pris ses habitudes au sein de son nouveau logement : « *Aucun moment*

d'acclimatation, je m'y suis senti bien dès la première nuit. J'ai ma clé, le matin je ferme ma maison et je vais travailler, c'est chez moi, je me sens bien et je dors bien». Il a participé ensuite à l'élaboration de ses meubles afin de finaliser son nouvel habitat (FIG.15).

Sa *tiny-house* est totalement autonome en électricité grâce à des panneaux solaires et est reliée en eau à la résidence. Elle est aussi équipée de toilettes sèches, d'un compost et d'un petit poêle à copeaux de bois qui fait office de chauffage pour tout le logement. Que ce soit en hiver ou en été, la *tiny-house* est très bien isolée, selon Alex : « C'est super bien isolé, il fait beaucoup moins chaud qu'à l'extérieur en été et même quand il fait froid, il y a quelques degrés de plus à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est une isolation en laine de bois qui est très efficace. »

Il souhaite rester dans sa nouvelle maison et aimerait même en devenir propriétaire. Sa *tiny-house* lui permet d'envisager un nouvel avenir. Si de nouvelles occasions d'emplois se présentent, il peut se déplacer : « J'ai la bougeotte moi, si j'ai envie de bouger je le ferais, pour être posé, tranquille. » L'aspect mobilité lui plaît et il reconnaît que c'est très utile pour des personnes en recherche d'emploi.

La cause de Franck est maintenant devenue sienne. Il participe entièrement au fonctionnement de l'organisme et pense que c'est un projet d'avenir. « J'ai envie d'y croire, [...] c'est que du positif et j'espère que c'est une solution d'avenir pour aider les gens, pas que dans la rue, aussi ceux dans des logements insalubres, pour des réfugiés. [...] Je n'ai pas envie d'aider que les sans-abris, tous les gens dans la nécessité, peu importe leur origine, ce sont des personnes qui ont besoin d'aide. » Il souhaite que les *tiny-houses* se développent, les faire connaître à d'autres villes et veut étendre ce projet : « Ça doit se

FIG.15. *Tiny-house* d'Alex
(Source : Alex).



développer et il faudrait que les politiques en entendent parler et qu'ils se disent qu'il y a quelque chose derrière ce projet. »

« Les sans-abris sont brisés mais réparables et ce qu'il faut c'est un accompagnement. [...] C'est un accident de la vie et ça peut arriver à tout le monde ». Personne n'est à l'abri de se retrouver un jour dans la même situation qu'Alex et c'est pourquoi il participe maintenant activement à *Un Toit vers l'Emploi*. Selon Franck, l'objectif final est d'aboutir à un territoire « zéro personne sans abri » sur la métropole de Rouen. Deux autres *tiny-houses* ont été livrées et sont maintenant habitées.

D'après le témoignage d'Alex, le concept de *tiny-house* semble répondre aux diverses exigences que requiert un habitat décent. Son optimisme face à l'évolution de ce type de projet me conforte dans l'idée de m'investir dans ce type d'habitation dans le cadre de mon métier d'architecte. L'architecte a un rôle à jouer afin d'améliorer et de développer ces micro-maisons à travers de nouveaux projets. Cela se confirme d'autant plus au travers des autres exemples présentés. Il existe différentes possibilités de création, d'innovation et de construction pour répondre au sans-abrisme et au mal-logement et les *tiny-houses* en font parties.

Cette diversité se retrouve également dans plusieurs pays et démontre que ce mode d'habitat peut palier aux problèmes de logement ou tout du moins le minimiser. Ces *tiny-houses* ne sont pas l'unique solution aux crises de logement mais prouvent que nous pouvons et devons, en tant que futur architecte, élaborer de nouveaux projets dans ce domaine.

Ces différents exemples montrent que tout le monde peut s'investir dans ce type d'entreprise. La diversité des acteurs qui prennent part à la réalisation de ces

projets prouvent que l'aspect social est primordial. Chacun, à son échelle peut encourager et favoriser le développement de solutions aux problèmes du logement. Que ce soit un propriétaire de terrain, un bénévole, un menuisier, un architecte, un étudiant, un aide social ou encore un sans-abri, tous peuvent être acteur d'un projet. Le statut importe peu tant que la conviction et l'envie de changement sont présentes.

Conclusion

A travers ce travail, nous avons montré des alternatives que permet le mouvement des *tiny-houses* pour résoudre des problèmes de logement. Les exemples présentés ont été avant tout européens et nord-américains mais ils se retrouvent certainement ailleurs.

Nous avons pu remarquer que ces micro-maisons se sont développées en partie à cause d'événements suscitant des crises financières ou immobilières tels que la Seconde Guerre Mondiale ou les catastrophes naturelles. À l'origine, ces nouveaux habitats cherchent à répondre aux crises de logement du moment. Une question se pose cependant : pourquoi ce concept ne s'est-il pas davantage déployé ?

Il est nécessaire d'approfondir cette question, en prenant notamment en compte l'aspect législatif. Si ces projets d'habitats mobiles peinent à se développer, les autorités en sont partiellement responsables. Certains pays et gouvernements n'imaginent pas encore à ce jour ce type d'habitat au sein de nos villes, de nos campagnes et donc ne les considèrent pas au sein de nos lois. Il serait pour cela nécessaire d'étudier et de poursuivre cette réflexion, comme l'avait initié Léa Gagliardini (2019).

Les projets abordés dans ce mémoire ne sont que des exemples parmi tant d'autres. Il existe une diversité de programmes qui intègrent les *tiny-houses* permettant de pallier au manque de logements dans de nombreux endroits du monde. Ces micro-maisons doivent être pour cela, bien pensées, combinant

fonctionnalité, économie d'énergie et de ressources, optimisation de l'espace et confort de vie.

Il existe assurément d'autres habitats alternatifs, tout aussi économes et écologiques, les *tiny-houses* n'en sont qu'une opportunité. Cependant, elles ont des qualités incontestables. A l'instar, des habitats nomades, elles sont légères et mobiles. Elles sont plus économes et ont une empreinte moindre sur leur environnement. Grâce à ces spécificités, ces habitations de taille réduite et peu coûteuses sont accessibles à un grand nombre de personnes.

Comme expliqué à travers les exemples de projets présentés ci-dessus, elles peuvent s'installer au fond d'un jardin sur une propriété, être rassemblées et former un village ou encore se déplacer selon une nouvelle opportunité professionnelle ou personnelle. Elles peuvent donc être adaptées à diverses situations aussi bien en tant que réponse à une crise environnementale, que comme décrit dans ce mémoire en tant que solution au sans-abrisme et au mal logement.

Définitivement, ce sujet a mis en lumière mon intérêt croissant concernant l'évolution du logement dans notre futur, en perpétuelle évolution démographique. Je souhaite approfondir mes recherches sur les sujets abordés dans ce travail en m'investissant dans des projets similaires.

Bibliographie

BOUISSON Michel, *Habiter le temporaire : la nouvelle maison des jours meilleurs*, Éditions Alternatives : Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2017.

COUCHAUX Denis, *Habitats nomades*, Alternatives, Paris, 2011.

MEADOWS Fiona, *Habiter le campement : nomades, voyageurs, contestataires, conquérants, infortunés, exilés*. Actes Sud, Arles, 2016.

MECHKAT Cyrus, SAREM-KALALI Hossein, « De l'habitat d'urgence et de la reconstruction au développement », in. *Le Globe : Revue genevoise de géographie*, tome 139, 1999, p. 161-186. [en ligne] Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/globe_0398-3412_1999_num_139_1_1414, consulté en novembre 2020.

PLANCHON Sandra, « L'ouragan Katrina, une catastrophe historique ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* [en ligne] Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2010-1-page-67.htm?contenu=auteurs>, consulté en octobre 2020.

RICHARDSON Phyllis, *XS VERT : Grandes idées, Petites structures*, Thames Hudson, Paris, 2007.

SAINT-JOURS Yvan, *Tiny House le nid qui voyage*, Éditions YpyPyp, Miremont, 2016.

WILLEMIN Véronique, *Maisons mobiles*, Alternatives, Collection AnArchitecture, Paris, 2004.

Rapports et mémoire de master

ASSOCIATION QUATORZE, *In my backyard: des tiny-houses pour l'accueil*, Paris, Mairie d'Issy-Les-Moulineaux, 2017 [Dossier de présentation du projet IMBY].

GAGLIARDINI Léa, *C'est pas la taille qui compte*, Mémoire de master DE4 Soutenabilité et hospitalité : Bien Vivre, Marseille, ENSA Marseille, 2019. Disponible sur : <https://www.marseille.archi.fr/enseignements/productions-pedagogiques-de-lensa%e2%80%a2m/de4/in-hospitalite-des-lieux/>, consulté en novembre 2020.

LANGER Coraline, *Construire sa Tiny House pour vivre autrement: une stratégie de changement*. Mémoire de master, Liège, Liège Université, Faculté des Sciences, 2020.

RENAUDIN Franck, *Un Toit vers l'Emploi : Présentation du programme*, Rouen, 2020.

Articles de presse

ABRAHAM Anne-Laure, « Quand les tiny-house d'Île-de-France hébergent des touristes, des pros... et des réfugiés », *Le Parisien*, publié le 23 septembre 2019. [en ligne] Disponible sur : <https://www.leparisien.fr/immobilier/quand-les-tiny-house-d-ile-de-france-hebergent-des-touristes-des-pros-et-des-refugies-23-09-2019-8157744.php>, consulté en novembre 2020.

AFP, « Des mini-maisons dans le jardin, solution à la crise des SDF à Los Angeles ? », *Challenges*, publié le 14 avril 2018. [en ligne] Disponible sur : https://www.challenges.fr/societe/des-mini-maisons-dans-le-jardin-solution-a-la-crise-des-sdf-a-los-angeles_580823, consulté en novembre 2020.

AFP, « Ouragan Katrina: le bilan, dix ans après le chaos », *Le Point*, publié le 21 mai 2015. [en ligne] Disponible sur : https://www.lepoint.fr/monde/ouragan-katrina-le-bilan-dix-ans-apres-le-chaos-21-08-2015-1958163_24.php, consulté en octobre 2020.

ARCHIBALD Ashley, « New regulations open opportunity for BLOCK Project backyard dwellings », *Real Change*, publié le 10 juillet 2019. [en ligne] Disponible sur : <https://www.realchangenews.org/2019/07/10/new-regulations-open-opportunity-block-project-backyard-dwellings>, consulté en novembre 2020.

DUPONT Véronique, « Des mini-maisons pour les SDF », *Le Soleil Numérique*, publié le 20 avril 2018. [en ligne] Disponible sur : <https://www.lesoleil.com/maison/des-mini-maisons-pour-les-sdf-9907602058a6de621b47f582c0cc09ce>, consulté en novembre 2020.

HOOVER Stephanie, « Facing Homelessness aims to build small houses on every city block », *Real Change*, publié le 5 avril 2017. [en ligne] Disponible sur : <https://www.realchangenews.org/2017/04/05/facing-homelessness-aims-build-small-houses-every-city-block>, consulté en novembre 2020.

HÖR Lisa, « Des tiny houses dans nos jardins pour accueillir les personnes réfugiées », *18H39*, publié le 15 septembre 2017. [en ligne] Disponible sur : <https://www.18h39.fr/articles/des-tiny-houses-dans-nos-jardins-pour-accueillir-les-personnes-refugiees.html>, consulté en novembre 2020

LECLERCQ Alex, « Tiny House: petite maison, grande liberté », *POSITIVR*. [en ligne] Disponible sur : <https://positivr.fr/dossier/tiny-house/>, consulté en octobre 2020.

LEGRAND Manon, « Une mini-maison pour les sans abri », *La Libre*. [en ligne] Disponible sur : <http://stories.lalibre.be/inspire/numero68/index.html>, consulté en novembre 2020.

LELEU Clémence, « En Suisse, des tiny houses pour loger les SDF », *18H39*, publié le 7 décembre 2016. [en ligne] Disponible sur : <https://www.18h39.fr/articles/en-suisse-des-tiny-houses-pour-loger-les-sdf.html>, consulté en octobre 2020.

Le Monde, « Vivre dans une tiny house, ces maisons minuscules qui offrent une grande liberté », *Le Monde*, publié le 10 décembre 2016. [en ligne] Disponible sur : https://www.lemonde.fr/planete/portfolio/2016/12/10/vivre-dans-une-tiny-house-ces-maisons-minuscules-qui-offrent-une-grande-liberte_5046886_3244.html, consulté en octobre 2020.

Le Monde, « La France compte près de 300 000 sans-domicile-fixe, selon la Fondation Abbé Pierre », *Le Monde*, publié le 15 novembre 2020. [en ligne] Disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/15/la-fondation-abbe-pierre-estime-que-la-france-compte-pres-de-300-000-sdf_6059802_3224.html?bclid=IwAR1tSCVjJSZY0nmFBzCauhGY_cyLGAvkPg-tzViJJWlw6o02cD22AVYjwqs, consulté le 15 novembre 2020.

NORMAND Mathieu, « La tiny house, une solution pour sortir les SDF de la rue à Rouen », *76actu*, publié le 10 juillet 2019. [en ligne] Disponible sur : https://actu.fr/normandie/rouen_76540/la-tiny-house-une-solution-sortir-sdf-rue-rouen_25734703.html#:~:text=Soci%C3%A9t%C3%A9-,La%20tiny%20house%2C%20une%20solution%20pour%20sortir%20les%20SDF%20de,Un%20toit%20vers%20l'emploi, consulté en septembre 2020.

Filmographie

BOREL Julien, *Habiter le campement*. [Conférence autour de l'exposition « Habiter le campement », à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine], Paris, Productrice : HURAY Stéphane, le 14 avril 2016, 1h43min. [en ligne] Disponible sur : <https://www.cite-delarchitecture.fr/fr/video/autour-de-lexposition-habiter-le-campement>, consulté en octobre 2020.

DIRKSEN Kristen, *Bauhaus to tiny « haus » : micro-home village in Modernist Berlin*, Youtube, le 3 février 2018, 31min40sec. [en ligne] Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=Dy-tCMVPkfg>, consulté en novembre 2020.

ORHON Jean-Nicolas, *Bidonville : architecture de la ville future*, Documentaire, Canada, Productrice : FALCO Christine, 2013, 1h22min.

Sitographie

Bauhaus Campus Berlin [Page de présentation sur les projets dans l'école de Bauhaus]. Disponible sur : <http://bauhauscampus.org/#home>, consulté en novembre 2020.

Compassion Village [Page de présentation sur ce projet]. Disponible sur : <https://www.compassionvillage.org/tiny-house-villages/>, consulté en novembre 2020.

Facing Homelessness [Page de présentation sur ce projet]. Disponible sur : <https://www.facinghomelessness.org/>, consulté en novembre 2020.

Galerie Patrick Seguin [Présentation de certains projets démontables de Jean Prouvé, de Le Corbusier, etc.]. Disponible sur : <https://www.patrickseguin.com/fr/designers/jean-prouve-architecte/inventaire-mai>

son-jean-prouve/, consulté en octobre 2020.

Indigne toit [Un projet photographique et sonore sur les effondrements des immeubles de la rue d'Aubagne à Marseille]. Disponible sur : <https://indignetoit.com/galerie/>, consulté en septembre 2020.

La maison qui chemine [Entreprise de tiny-houses en Dordogne]. Disponible sur : <https://www.lamaisonqui-chemine.fr/la-maison-qui-chemine/origine-et-mouvement/>, consulté en novembre 2020.

La Tiny House [Premier fabricant français de tiny-houses, localisé en Normandie], Éditeur du site : HIGHFIVE. Disponible sur : <https://latinyhouse.com/>, consulté en novembre 2020.

Les petits pierres [Cette plateforme a vocation à soutenir financièrement et opérationnellement des projets d'habitat solidaire en France grâce au financement participatif]. Disponible sur : <https://www.lespetites-pierres.org/projets/un-toit-vers-lemploi-une-maison-habitable-pour-tony/610?fbclid=IwAR1lOwZywFg-B3ID23cTQ10hAvkW6NBvtvz0QAARqv-TKLp2igYuM5c8BOIk>, consulté en septembre 2020.

Quatorze [Association qui crée des architectures sociales et solidaires pour des territoires agiles et résilients, localisé à Paris]. Disponible sur : <http://quatorze.cc/>, consulté en novembre 2020.

The Block Project [Page de présentation sur ce projet]. Disponible sur : <https://www.the-block-project.org/>, consulté en novembre 2020.